

The logo for Radio Morphoses features a stylized blue 'R' on the left. To its right, three orange curved lines of varying radii suggest radio waves. The text 'Radio Morphoses' is written in white, with 'Radio' on the top line and 'Morphoses' on the bottom line, both in a sans-serif font.

**Radio  
Morphoses**

# **RadioMorphoses**

## **n° 2 / 2017**

---

***Le journal parlé de France Inter dans les années 1960.  
Journalisme de service public et propagande en démocratie,*** thèse de Doctorat en Histoire culturelle, sous la direction de Christian Delporte, Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines, le 6 décembre 2013.

**Béatrice DONZELLE**

---

### **Avertissement**

Les contenus de ce site et de ce document relèvent de la législation française sur la propriété intellectuelle et sont la propriété exclusive de l'éditeur. Les oeuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document. Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**Tous droits réservés ©**

Béatrice DONZELLE,

### Position de thèse

Le constat d'une culture populaire en développement pousse le ministère de l'Information à créer en 1963 une station de radiodiffusion de type généraliste à destination du « grand public ». Il s'agit d'utiliser les moyens médiatiques de masse pour informer, éduquer, divertir, et cultiver les citoyens, mais aussi pour asseoir la communication gouvernementale. La radiodiffusion est alors encore très largement devant la télévision, en termes d'équipement, de moyens de diffusion, et d'usages. Les journalistes et les journaux parlés de la station sont soumis à la tutelle du ministère de l'Information, notamment à travers le service de liaison interministériel pour l'information (SLII) et les *briefings*, réunions périodiques au cours desquelles le ministre reçoit les journalistes de la presse écrite, de la télévision, et de la radiodiffusion publique et privée. Cette mise sous contrôle est complétée par une restriction des moyens d'actions des journalistes face à leur hiérarchie, et accompagnée d'une politique de relations publiques interne à l'établissement. Cependant, les journalistes de France Inter veillent au quotidien à préserver leur autonomie et à respecter les principes déontologiques de leur profession.

La tutelle du gouvernement sur l'audiovisuel public et la nature même du régime gaullien soulèvent des questions sur la nature des informations diffusées par le Journal Parlé de France Inter. Visent-elles à convaincre les Français, à propager une idéologie, à imposer des options, ou au contraire à leur donner les moyens de choisir et de se forger leur propre opinion? Autrement dit, le Journal Parlé de France Inter est-il un organe de propagande au service du gaullisme, ou une instance d'information au service du public ? Rappelant que la propagande, loin d'être l'apanage des dictatures et des contextes violents ou belliqueux, a toujours existé en démocratie, nous proposons de la définir comme *l'action de propager massivement des opinions afin de convaincre*. En termes moins concis, la propagande regroupe tout ce qui consiste à propager, répandre, diffuser, vulgariser une opinion, une conviction, une pratique, une doctrine, *via* des moyens de communication grand public tels que les médias de masse, dans le but de conquérir, reconquérir, convaincre, orienter l'opinion publique, d'agir sur les esprits, ou de se concilier le plus grand nombre d'individus. Ce qui distingue la propagande des autres formes de persuasion et de communication, ce sont les moyens techniques employés, c'est-à-dire l'emploi de vecteurs massifs de diffusion. En effet, la vocation à convaincre est partagée par les autres techniques de communication publique. De même, l'argument du contenu des messages ne permet pas de discriminer la propagande des autres stratégies communicationnelles, que ce soit dans son propos (médical, éducatif, politique, idéologique, électoral, etc.) ou dans les procédés employés : la propagande, y compris en contexte démocratique, peut en effet manier les émotions, la séduction, mobiliser les mythes et stéréotypes, comme elle peut s'appuyer sur la raison, de même qu'elle peut passer par les discours, les signes, ou les images, pour manipuler comme pour éclairer.

Les états-majors de la radiotélévision publique et de la tutelle opposent la notion « d'information », vécue comme facteur de démocratie, à celle de « propagande », considérée comme malhonnête, manipulatrice, aliénante, et antidémocratique. S'ils rejettent et dénie l'idée d'avoir recours à des procédés propagandistes, la volonté d'influencer les journalistes de l'ORTF, et, par leur intermédiaire, l'opinion publique, est réelle. Dans le traitement de l'actua-

lité diplomatique par le JP de France Inter de 1963 à 1969, cela passe notamment par une approche gallocentrée des événements mondiaux, une volonté de redéfinir les équilibres internationaux, d'amplifier le rôle de la France sur la scène mondiale, et d'amoindrir le poids des deux grandes puissances que sont les États-Unis et l'URSS. Dans la couverture de l'actualité intérieure, la politique de sensibilisation à la régionalisation s'inscrit dans une action de communication gouvernementale de longue durée. De même, pour assurer le maintien au pouvoir des gaullistes à l'issue de l'élection présidentielle de 1965, le SLII exerce une action permanente sur les producteurs du JP. Enfin, le conflit qui oppose la rédaction de France Inter à sa direction et au gouvernement lors des événements de 1968 illustre le poids des contraintes que représentent pour les journalistes ces tentatives d'orientation de l'opinion, mais révèle aussi leur capacité de résistance face aux pressions hiérarchiques et leur attachement au principe du droit à l'information.

France Inter se définit à la fois comme un vecteur de masse pour la diffusion de la pensée gaulliste, et comme un moyen de fournir un « service public » informatif et culturel aux Français. Dès lors, se posent deux questions. Quels contenus caractérisent ce service public, et à quel(s) public(s) est-il destiné. S'adressant au *grand public*, France Inter est conçue comme une station *généraliste*, dont les programmes et les informations doivent être adaptés à toutes les catégories d'auditeurs. Les états-majors synthétisent dans le concept de « *culture populaire* » les missions d'informer, éduquer, divertir et cultiver attribuées à la radiotélévision publique. Si ce concept pose un problème de définition aux chercheurs, c'est en tant que *culture du plus grand nombre*, *culture partagée* et *culture authentique* qu'elle est investie par ces acteurs. Le JP de France Inter, responsable de l'information au quotidien, sur la station la plus écoutée, est au cœur de cette logique. Du lancement de France Inter en octobre 1963 à l'élection présidentielle en décembre 1965, le journal parlé prend le visage d'un instrument d'éducation civique à destination du grand public, avec l'objectif d'expliquer le réel et de lui donner du sens, tout en assurant la rapidité et la permanence de l'information face à la concurrence d'Europe n°1. Les pratiques, ancrées dans la tradition journalistique française, mêlent journalisme de collecte, et « *new journalism* ». De 1966 à l'été 1967, le journal s'oriente vers un style plus populaire, et use, pour tenir tête à la concurrence de la télévision, de procédés de séduction du public. La rédaction applique une séparation stricte des faits et des commentaires. Si la première période est caractérisée par la production d'un « discours » journalistique, la deuxième se distingue nettement par un recul du discours au profit du « récit ». Puis, à partir de l'automne 1967, récit et discours journalistiques se côtoient, de même que se mêlent, au sein d'éditions différentes, journalisme d'information et journalisme de communication.

Le travail de recherche, mené sous la direction du Professeur Christian Delporte, s'inscrit dans une tradition d'*histoire culturelle*, définie par Pascal Ory comme une « histoire sociale des représentations », et inaugurée par les historiens des Annales. L'approche culturelle consiste notamment à s'intéresser tant au contexte de production qu'au contenu et à la réception des objets culturels étudiés. Celle-ci implique, au point de vue méthodologique et bibliographique, de croiser le champ historique avec d'autres disciplines en sciences humaines et sociales. Cette nécessité est confortée à la fois par la double problématique traitée ici, autour des pratiques de propagande en démocratie et de journalisme de service public, et par le support radiophonique des journaux analysés. La radio, au cœur de cette étude, est depuis les années 1970 l'objet de recherches en histoire, en sociologie, en sciences politiques, et en sciences de l'information-communication. Ces travaux ont constitué pour nous un précieux apport bibliographique et méthodologique. La fabrication du Journal Parlé de France Inter au quotidien est l'objet de notre deuxième partie. L'apport théorique des socio-

logues des médias nous a été essentiel pour mener notre analyse. Selon Cécile Méadel, « la question qui sous-tend toute sociologie de l'information » est la suivante : « pourquoi, comment et par quels processus les émissions d'information sont-elles fabriquées ? Comment la radio transforme-t-elle une production extérieure en un produit radiophonique qui corresponde à ses exigences? ». Nous avons mobilisé la sociologie du journalisme et de l'information, la sociologie des journalistes. La problématique propagandiste a également situé nos interrogations au croisement de l'histoire et des sciences politiques.

Les limites chronologiques et thématiques choisies ont autorisé une exploration approfondie des sources, tant écrites que sonores, permettant de retracer le processus de fabrication de l'information diffusée par le JP de France Inter de 1963 à 1969. D'abord, puisque la problématique porte sur la dimension « service public » ainsi que sur l'insertion de la politique de l'information de France Inter dans les stratégies de communication politique du gouvernement, la question des prescripteurs d'agenda a été traitée essentiellement à partir du dépouillement des archives du ministère de l'Information. Nous avons ainsi pu explorer l'ensemble des procès-verbaux du SLII pour les années 1963-1965, et l'ensemble des courriers reçus et envoyés par le ministère de l'Information en lien avec l'information radiophonique, qu'il s'agisse de courriers d'auditeurs ou de correspondances et de notes échangés avec les responsables de l'ORTF. L'étude de la fabrication du Journal Parlé de France Inter au quotidien s'appuie sur l'écoute d'un corpus sonore couvrant trois semaines par année, de 1963 à 1969 : une au premier semestre de chaque année, une au second, et une dernière correspondant à la période estivale. Pour assurer une représentativité de l'ordinaire du JP, ces semaines n'ont pas été choisies en fonction d'événements particuliers. Elles ont été sélectionnées de manière à pouvoir assurer une traçabilité de la fabrication de l'information, de sa conception à sa diffusion. Plusieurs corpus ont été croisés à cette fin, notamment : les procès-verbaux des réunions du SLII et des *briefings* ; ceux du conseil d'administration de l'ORTF ; les archives de la direction générale ; les sondages menés auprès des auditeurs. Pour chacune des semaines sélectionnées, l'ensemble des éditions conservées à l'Inathèque ont été écoutées. C'est donc le corpus sonore qui constitue la trame de base de notre analyse des journaux parlés de France Inter entre 1963 et 1969. Une transcription exhaustive et chronométrée de chaque édition constituant ce corpus s'est révélée indispensable à l'étude que nous souhaitons en faire. Ce travail chronophage constitue la première étape préalable à toute analyse portant sur un corpus sonore, sans appui textuel ni visuel. L'écoute de ce corpus raisonné a permis d'établir des statistiques et de repérer la chronologie des rhétoriques journalistiques appliquées dans le JP de France Inter, et évoquées plus haut. La périodisation qui en découlait entrainait en totale conformité avec ce qui se dessinait à la lecture des archives écrites. Parallèlement, des compléments d'écoute ont été effectués quand l'analyse le nécessitait.

## **Pour citer cet article**

### **Référence électronique :**

Béatrice Donzelle, « *Le journal parlé de France Inter dans les années 1960. Journalisme de service public et propagande en démocratie* », thèse de Doctorat en Histoire culturelle soutenue sous la direction de Christian Delporte, Université de Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines, le 6 décembre 2013. *RadioMorphoses*, [En ligne], n°2 – 2017, mis en ligne «20/06/2017», URL : <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/02/21/journal-france-inter/>

### **L'auteure :**

Béatrice DONZELLE est Docteure en Histoire culturelle, ATER UHA, Université de Bourgogne-Franche-Comté

### **Courriel :**

[beadonzelle@yahoo.fr](mailto:beadonzelle@yahoo.fr)